
PROCÈS DE JOSEPH POIRÉ

SAMEDI le 28 Mars, à la Cour du Banc du Roi pour le District de Quebec, devant l'Honorable Juge en Chef, Mr. le Juge Williams et Mr. le Juge De Bonne, fut fait le Procès de Joseph Poiré, pour le meurtre volontaire d'Alexis Lamarre, en le jettant le 28 Janvier dernier de dessus le Quai de la Reine dans le Fleuve St. Laurent, où il se noya.

Le corps de Jurés choisis étoient

Joseph Gauvreau,
Pierre Fortier,
Charles Couture,
Augustin Defoix,
Antoine Dostie,
Murdock M'Kenzie,

Jean Tourangeau,
Louis Gauvreau,
François Sansoucie,
François Deligny,
Alexandre M'Donald,
Pierre Vincent.

L'Indictement a été lu, et Mr. le Procureur General a ouvert le cas dans les termes suivans:

Messieurs des Jurés,

Vous avez été choisis avec beaucoup de difficulté, et vous constituez un corps de Jurés nommés pour décider si le Prisonnier, *Joseph Poiré*, est coupable ou point coupable de la mort d'*Alexis Lamarre*—du crime de meurtre. Le devoir que vous avez à remplir est également important pour le Prisonnier et pour la Société. Vous devez peser tout ce que vous devez à cette dernière, et ne point souffrir que des principes d'une humanité fautive vous fassent pencher en faveur du dernier. Ce que je dis ici n'est point pour vous préjudicier contre le Prisonnier, mais pour attirer votre attention à la juste considération du cas devant vous, dans tous ces rapports. Si le Prisonnier est coupable, ce n'est pas seulement du crime de meurtre, mais d'un meurtre commis sur son intime ami sous le voile de l'amitié—et je crains que l'évidence que j'ai à mettre devant vous ne justifie cette assertion.

D'après le témoignage que j'ai à produire, il paroitra que le Prisonnier avoit résolu le meurtre de *Lamarre* six semaines avant de l'accomplir. Ils étoient amis résidents dans la même maison, et si étroitement unis, que *Lamarre* lui confia dans le cours de l'automne dernier une quantité de morue pour vendre. Le Prisonnier vendit le poisson, mais au lieu de remettre l'argent qu'il avoit produit, il l'en servit pour acheter une quantité de tabac. De cette conduite survint cette mesintelligence qui se termina par la mort de *Lamarre*. *Lamarre*, qui avoit grandement besoin d'argent,